

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2017**

**DELIBERATION N°BC/2017.00170**

**TROISIEME LIGNE DE TRAMWAY - CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SNCF POUR LA PHASE PROJET ET LA PHASE EXECUTION DES TRAVAUX OUVRAGE SNCF RUE CLAUDE ODDE**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 51

**Membres titulaires présents :**

M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Paul CELLE, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 26 juin 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20170505-D20170017010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170626

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2017

### TROISIEME LIGNE DE TRAMWAY - CONVENTION D'ASSISTANCE AVEC LA SNCF POUR LA PHASE PROJET ET LA PHASE EXECUTION DES TRAVAUX OUVRAGE SNCF RUE CLAUDE ODDE

Dans le cadre des travaux de prolongement de la troisième ligne de tramway, il est nécessaire d'intervenir au pied des culées du pont-rail SNCF qui enjambe la rue Claude Odde à Saint-Etienne afin de permettre l'implantation de la plateforme du tramway. En effet, un abaissement de la plateforme est nécessaire par rapport à la situation actuelle.

Dans le cadre de ces travaux, une convention d'assistance pour la phase projet et la phase exécution doit être passée avec SNCF Réseau. Cette convention fixe notamment les prescriptions minimales que Saint-Etienne Métropole devra respecter en terme de sécurité à proximité des ouvrages ferrés en exploitation. Elle précise également la mission de SNCF réseau visant à garantir la sécurité des circulations ferroviaires pendant les travaux réalisés par Saint-Etienne Métropole.

Cette mission est entièrement à la charge financière de Saint-Etienne Métropole.

Elle se décompose comme suit :

1. Une partie forfaitaire fixée à 12 000 € HT ;

Ce coût comprend l'étude à réaliser pour le raccordement des grues sur le circuit de retour du courant de traction. Le montant des travaux afférent ne sera connu qu'à l'issue de l'étude et que lorsque le plan d'implantation des grues sera fourni. Un avenant sous forme de devis sera alors proposé à Saint-Etienne Métropole.

2. Une partie conditionnelle :

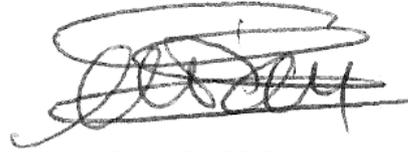
Saint-Etienne Métropole s'engage à rembourser SNCF Réseau, les frais que cette dernière engagerait pour assurer la sécurité des circulations ferroviaires et du personnel (notamment la surveillance du chantier) lors de certaines phases de travaux , ou, en cas d'incident grave sur le chantier, pour rétablir la circulation normale des circulations ferroviaires, selon des dispositions financières à négocier au cas par cas.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la passation d'une convention d'assistance avec SNCF Réseau pour les travaux sur le pont rail de la rue Claude Odde à Saint-Etienne ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer cette convention d'assistance avec SNCF Réseau pour les travaux sur le pont rail de la rue Claude Odde à Saint-Etienne ;**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération n° 114 du budget transports de l'exercice 2016 qui a fait l'objet d'une ACP votée au BP 2016 et mise à jour au BP 2017.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU